

## Compte-rendu du Conseil de la Vie Sociale du 4 Janvier 2023

Objet : Conseil de la vie sociale		Diffusion
Date : 4.01.23 17h-19h		Destinataires : <ul style="list-style-type: none"><li>- Résidents</li><li>- Familles/proches des résidents</li><li>- Professionnels</li></ul>
<b>Participants :</b> <b><u>Représentants des résidents :</u></b>  Mme COSSIN (Suppléante) M FOUREL (Titulaire)  <b><u>Représentants des familles :</u></b> Mme PERRONE (Titulaire) M LORY FORET (Titulaire) Mme JOURDAIN (Titulaire)	<b><u>Représentante des salariés :</u></b>  <b><u>Représentant de la direction :</u></b> Anne-Sophie Lopez  <b><u>Invités :</u></b> Claude HOUSSIN (coordonnateur des soins) Mère Catherine	
<b>Excusé :</b> Mme TURQUETY (Suppléante) Mme LECOINTE (Suppléante)		

	Points à l'ordre du jour	Action/pilote/délais
1. Prise de fonction d'Anne-Sophie Lopez	Arrivée d'Anne-Sophie Lopez en qualité de directrice de la Maison Saint-Louis. Elle travaille au sein de l'Hospitalité Saint Thomas de Villeneuve depuis fin 2018 et dirige la Maison Sainte-Anne située à Tinténiac. Elle partagera son temps entre les deux établissements.	
2. Travaux	Des travaux sont en cours dans les différents services ; les sols ont été changés. Depuis, certaines portes de chambres sont difficiles à fermer.  Il est rappelé que les ouvriers ne portent pas systématiquement un masque.	Recensement des portes de chambres concernées réalisé par l'agent de maintenance le 5.01.23 pour transmission à l'entreprise.  Rappel à l'ordre effectué par AS Lopez le 5.01.23
3. Réunions à destination des familles	Les représentants des familles souhaitent que des réunions soient proposées aux familles comme c'était le cas pendant la crise sanitaire. Le format retenu est la visio conférence afin que toutes les familles, notamment celles qui sont éloignées puissent y assister. Il est proposé d'organiser deux réunions par an avec une partie informations et une partie questions/réponses. Horaire retenu : 18h-19h.	1 <sup>ère</sup> réunion en visio prévue le 17 Janvier 2023
4. Place du village	Les représentants des familles regrettent que la place du village ne soit pas plus animée. Peu de personnes s'y rendent. Ceci s'explique en partie par le fait que le recrutement d'un animateur(trice) est en cours.  Par ailleurs, il est souhaité qu'une communication soit de nouveau transmise aux familles.	Recrutement animateur(trice) : pilote AS Lopez 1 <sup>er</sup> trimestre 2023  Une communication sera effectuée lors de la réunion du 17 janvier.
5. Accompagnement médico-soignant	Plusieurs dysfonctionnements dans l'accompagnement des résidents sont remontés :	

	Points à l'ordre du jour	Action/pilote/délais
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mises en pyjamas réalisées trop tôt pour certaines personnes. Il est noté une différence de manière de procéder selon les équipes présentes et selon les services = nécessité d'harmoniser les pratiques.</li> <li>- Vigilance par rapport aux escarres.</li> <li>- Nécessité d'individualiser au maximum les accompagnements.</li> <li>- Problématique de communication. Les informations ne sont pas toujours bien transmises d'un service à l'autre ou d'une équipe à une autre.</li> <li>- Difficultés pour les familles et certains résidents d'identifier les professionnels lorsqu'il y a des remplaçants.</li> </ul>	<p>Travail à réaliser par coordonnateur des soins et IDEC.</p> <p>Les représentants des familles proposent de re transmettre aux résidents et leurs familles le flyer indiquant qui sont les référents soignants et quels sont leurs rôles.</p>
6. Communication	Il est proposé d'installer un panneau d'affichage à chaque étage afin de noter les informations sur le service, la vie de l'établissement, les activités etc...	Proposition validée. Installation prévue Janv/février 2023
7. Elections des membres du CVS	Actuellement, seulement trois résidents siègent au conseil de la vie sociale. Il est souhaitable d'accueillir d'autres personnes. Il est débattu de la nécessité de réaliser des élections ou à court terme de proposer la cooptation. Après vérification du règlement intérieur du CVS, les élections sont obligatoires.	Elections à organiser sur le 1 <sup>er</sup> trimestre 2023.

Le Président

M FOUREL